

Communiqué de presse

Salariés franco-suisses ?

Renseignez-vous sur votre future retraite !

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Suisse.

Très certainement, vous vous posez de nombreuses questions à propos de votre future retraite suisse : à quel âge peut-on la demander, comment est-elle calculée, quel en sera le montant, quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à toutes vos interrogations, les caisses de retraite suisses (Ausgleichskasse Basel-Stadt et SVA Basel-Landschaft) organisent, à votre intention, un **Forum International de la Retraite** les **18, 19 et 20 octobre 2016** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - **au Groupe AG2R La Mondiale, 143 Avenue Aristide Briand à MULHOUSE.**

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, exclusivement **sur rendez-vous**, l'un des conseillers retraite des caisses suisses, en téléphonant dès à présent :

- au **03 88 65 24 97** si vous téléphonez de France
- au **00 33 388 65 24 97** si vous téléphonez de l'étranger.

Au moment de votre inscription, merci de préciser votre **nom, prénom, nom de jeune fille, date et lieu de naissance, ainsi que votre numéro d'assurance** auprès des caisses suisses que vous souhaitez rencontrer.

Vous pouvez également vous inscrire sur le site internet de la Carsat Alsace-Moselle pour demander qu'un conseiller vous rappelle www.carsat-alsacemoselle.fr / Rubrique Actualités / [Forum international de la retraite de Mulhouse](#).

Le jour de votre rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'assurance maladie, de votre carte d'identité, de vos titres et décomptes de retraites et, si vous intervenez au nom d'un tiers, d'une procuration et d'une photocopie de sa carte d'identité.

Contact PRESSE : ☎ 03.88.65.22.95 mail : christine.hoffer@carsat-am.fr